



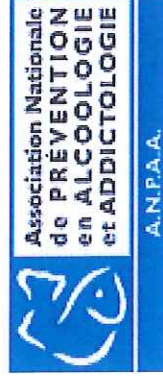
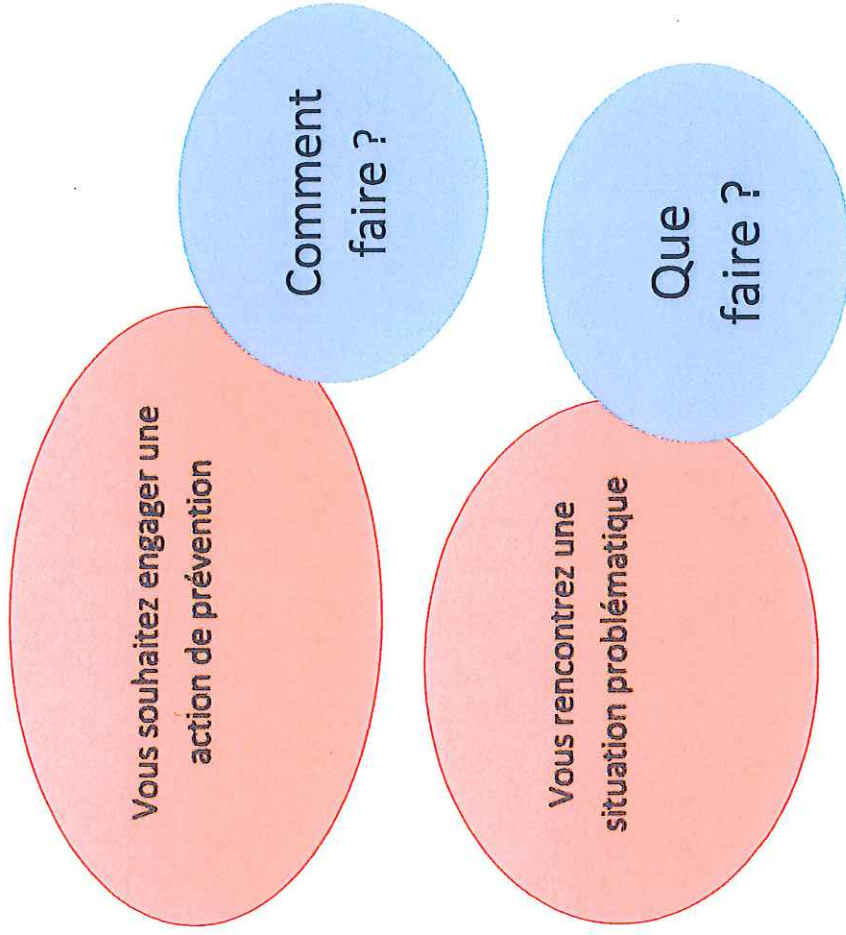
L'intervention de l'ANPAA est gratuite pour les établissements scolaires

ANPAA BASSE NORMANDIE
 82, boulevard Dunois – 14000 CAEN
 Tél. : 0231 85 35 21 bassenormandie@anpaa.asso.fr
www.anpaa-bn.fr

ANPAA HAUTE NORMANDIE
 355, rue Victor Hugo – Parc BERTEL – Lot N° 25
 76300 SOTTEVILLE LES ROUEN
 Tél. : 02 35 70 37 42 hautenormandie@anpaa.asso.fr

APPROCHE DES CONDUITES ADDICTIVES EN MILIEU SCOLAIRE

LA DEMARCHE DE L'ANPAA EN NORMANDIE



L'ANPAA en Normandie développe une *Methodologie Brève en 4 étapes*

Prise en compte de la demande – Présentation

démarche ANPAA

Rencontre avec le Chef d'Etablissement et /ou le Groupe Pilote

Objectif : Comprendre le contexte – Définir les principes et les modalités d'intervention de l'ANPAA

Réunion de travail : Durée 2 heures

1

Définition d'orientations

Objectif : Apporter une lecture addictologique – Rédaction d'un document d'analyse et de propositions

Travail réalisé par les professionnels de l'ANPAA à partir des éléments recueillis

Une synthèse du Document est adressée à chaque participant

3

Etat des lieux

Rencontre avec des personnes représentatives de l'Etablissement

Objectif : Evaluer la situation du point de vue des acteurs :

Perception de la situation – Attentes – Besoins

Organisation de 2 Groupes d'expression (15 participants maximum)

- Un Groupe composé d'élèves (Délégués de classe ...)
- Un Groupe composé d'adultes (membres de la Communauté Educative, Parents d'élèves ...)

Groupe Expression : Durée 2 heures

L'Etablissement a la responsabilité de constituer les

Groupes – L'ANPAA anime les rencontres

2

Présentation du Document

Rencontre avec le chef d'Etablissement et /ou le Groupe Pilote

Objectifs :

- Présenter et analyser le document
- Définir des orientations et des modalités d'action

Réunion de travail : Durée 2 heures

4

Accompagnement du projet par les professionnels de l'ANPAA

L'ANPAA propose la co-animation de certaines phases du projet en fonction des modalités définies.